



Casier judiciaire et concours

Par **GREG_old**, le **31/07/2007** à **20:38**

il y a 1 ans et demie j'ai commis des dégradations sur véhicule depuis ce temps je n'est commis aucune autre bêtise de jeunesse lors de l'affaire je ne suis pas passé devant un juge. lors de l'affaire j'avais 18 ans depuis j'ai passé mon concours pour devenir adjoint de sécurité dans la police nationale il m'ont accepté, j'ai signé mon contrat d'engagement je dois normalement rentrer en septembre mais je pense qu'il se sont trompés dans ma date de naissance donc au niveau du casier il n'ont rien vu donc j'aimerais savoir même si il trouve sur mon casier cette affaire malgré que ça a été suivie sans suite rentrée et devenir policier? j'ai entendu parler que si j'allais voir le procureur je pouvais faire disparaître du casier les conneries donc j'aimerais réellement savoir si c'est possible.

Par **ly31**, le **08/08/2007** à **22:18**

Bonsoir,

Je pense que dans un premier temps, vous pouvez réclamer directement sur internet, un extrait de votre casier judiciaire, celui-ci vous sera envoyé directement à votre domicile, je vous communique le site :

<https://www.cjn.justice.gouv.fr>

Je vous souhaite une bonne soirée

ly31